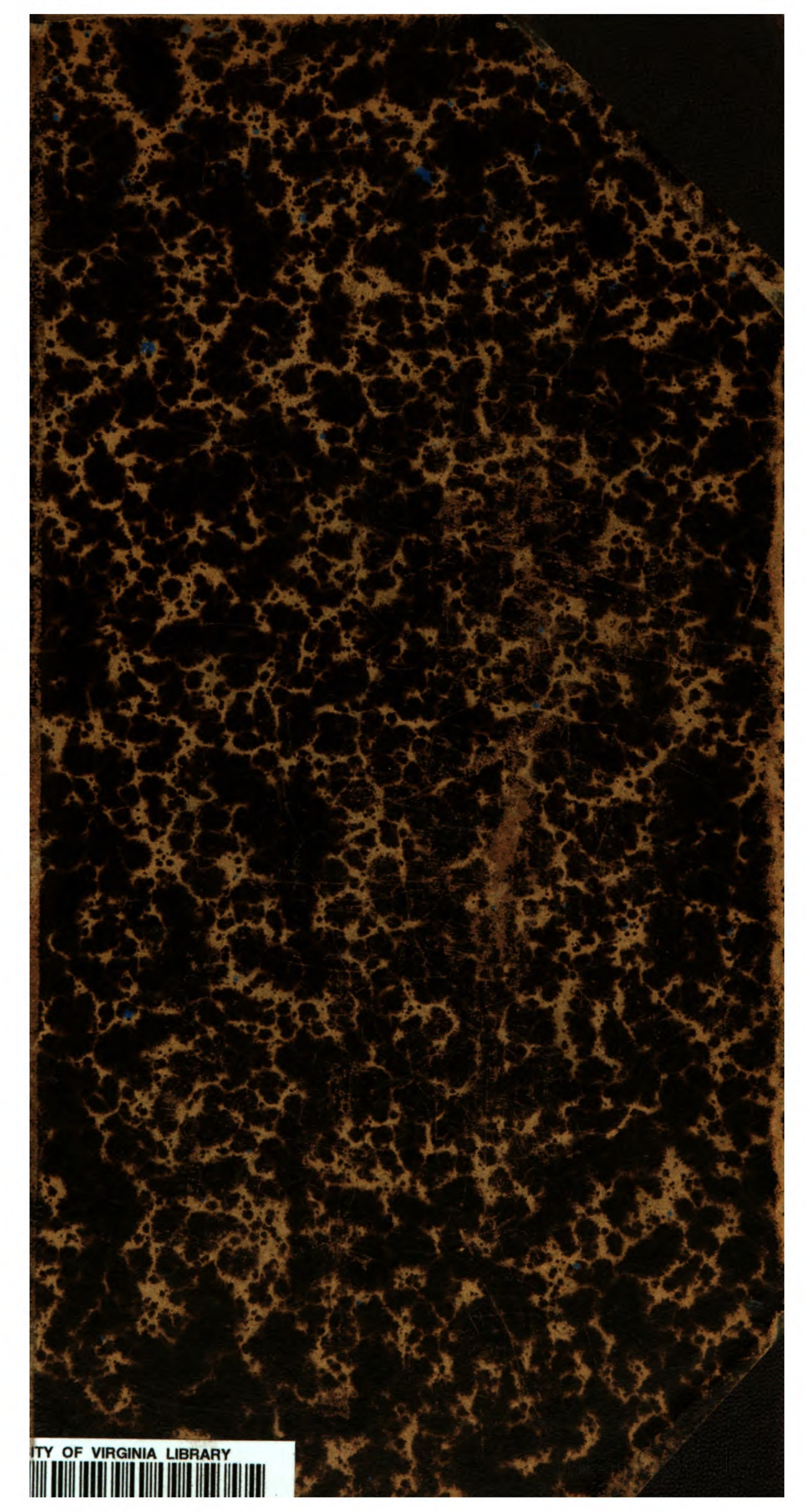

ITY OF VIRGINIA LIBRARY

kake 6/9

12

OBSERVATIONES GRAMMATICAE ET LEXICOLOGICAE DE LINGVA CORNELIANA ET RACINIANA

REMARQUES GRAMMATICALES ET LEXICOLOGIQUES SUR LA LANGUE DE CORNEILLE ET CELLE DE RACINE.

DISSERTATIO PHILOLOGICA
QVAM
CONSENSV ET AVCTORITATE
AMPLISSIMI PHILOSOPHORVM ORDINIS
SVMMORVM IN PHILOSOPHIA HONORVM
IN ALMA LITERARVM VNIVERSITATE FRIDERICIA
GVILELMIA RHENANA
RITE IMPETRANDORVM CAVSSA
SCRIPSIT
ET VNA CVM SENTENTIIS CONTROVERSIS
DIE VII. MENSIS DECEMBRIS A. MDCCCLXXI
PVBLICE DEFENDET

PETRVS ARETZ
RHENANVS.

ADVERSARIORVM PATRES SVSCIPIENT
F. VILL DR. PHIL.
M. MELLER CAND. PHIL.
G. ZINGSHEIM CAND. PHIL.

BONNAE
FORMIS I. F. CARTHAVSII.



„Un vrai classique", dit Sainte-Beuve*), „en énumérant les qualités que doit avoir celui qui veut prétendre à ce titre, c'est un auteur qui a parlé à tous dans un style à lui et qui se trouve aussi celui de tout le monde, dans un style nouveau sans néologisme, nouveau et antique, aisément contemporain de tous les âges". Ce grand maître des critiques français, ne se montre-t-il pas un peu exigeant? Nous le croyons, car de tous les auteurs qu'ont vus naître la France et les autres pays, aucun ne mériterait ce titre glorieux tant brigué par les écrivains. Corneille lui-même, auquel Sainte-Beuve n'hésite pas à le conférer, devrait refuser cet honneur, de même que Racine, et à plus forte raison tous les autres qu'on en croit généralement dignes. Sainte-Beuve, il est vrai, ne pense qu'à l'auteur des Horaces, de Cinna, de Polyeucte; mais même dans ces pièces, le style est parfois loin de répondre à tout ce qu'il en exige. Toutefois Corneille, aussi bien que Racine, qui donne, quoique très-rarement, dans les mêmes défauts, a sa place marquée parmi les vrais classiques.

Quoiqu'il soit peut-être préférable, en lisant les oeuvres de Corneille et celles de Racine, d'être du sage avis d'Horace:

. . . „ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura",

nous ne croyons pas que l'on puisse nous adresser le moindre

*) Causeries du lundi. „Qu'est-ce qu'un classique"?

reproche, si nous nous permettons de faire quelques remarques sur ces auteurs, principalement au point de vue des imperfections de leur style: ces remarques ne diminueront en rien l'éclat de leur génie, la plupart sont à la charge du temps où ils ont écrit.

Pour la langue, il y a une prodigieuse distance entre Corneille et tous ceux qui l'ont précédé. Il ne faut pas en excepter Malherbe lui-même, ce gladiateur du bien dire comme l'a nommé Saint-Amand. Malherbe ne fit que réformer la langue française, Corneille en a créé une dont la nouveauté excita l'étonnement du monde entier. Avant lui, on n'avait jamais entendu ce langage oratoire, énergique, ferme, plein de feu et de mouvement, ces accents qui nous saisissent d'admiration.

Toutefois, notre intention n'est pas de signaler les grandes différences qui séparent sa langue de celle de ses devanciers, nous voudrions plutôt la mettre en parallèle avec celle de Racine, son successeur. Mais avant d'aborder ce sujet, et de montrer les progrès qu'a faits la langue française dans une vingtaine d'années, je crois qu'il convient, afin de laisser intacte la gloire de Corneille, de faire connaître quelques-unes des circonstances auxquelles il faut attribuer les nombreuses imperfectious que nous rencontrons dans les oeuvres de ce grand homme.

Chaque auteur est fils de son temps: il se nourrit des opinions qui sont en vogue; il parle plus ou moins la langue que parlent ses parents et ses contemporains, et quelques efforts qu'il fasse pour échapper à ces influences, il lui est de toute impossibilité de s'y soustraire tout-á-fait. Que dis-je? L'homme n'a-t-il pas la force d'enfreindre les barrières qu'on lui oppose? Non, ce qu'il a pour ainsi dire sucé avec le lait, il ne peut point s'en débarrasser entièrement. Il n'y a que peu d'élus, peu d'hommes de génie, qui soient à même de faire la guerre à cette influence, qui réussissent à introduire d'autres opinions, à faire subir une révolution à leur



temps. Mais jamais personne n'a pu transfigurer son époque au point de la rendre méconnaissable, en effaçant complétement la trace de ceux qui l'ont précédé. Qui s'étonneru donc que le grand Corneille parle quelquefois encore la langue de Marot ou d'un autre de ses devanciers, et qu'il rende hommage au goût de son temps? M. Nisard qui a apprécié si bien le génie créateur de Corneille, dit avec raison que c'est surtout de la fausse idée que Corneille s'est formée de l'amour comme simple ornement du théâtre, que résulte ce langage si peu touchant, si peu pathétique, et si peu durable que nous trouvons dans la plupart de ses pièces*). De plus, Corneille ne se donnait très-souvent ni le temps ni la peine de chercher soit le mot propre, soit un tour élégant, malgré la prodigieuse facilité qu'il avait acquise. Il lui manquait un Despréaux qui apprenait à Racine à faire des vers difficilement. Il ne faut pas cependant oublier que Racine se trouvait dans de meilleures conditions que Corneille, qui, pressé par les nécessités du besoin, était forcé de travailler vite. Enfin, son séjour à Rouen, loin de la cour, contribua beaucoup à ce qu'il n'atteignît pas l'élégance du style de Racine. L'emploi des termes bourgeois, selon le mot de Voltaire, dépend de sa négligence et du peu d'usage qu'il avait du monde.

Comme je dépasserais les bornes que doit avoir un traité tel que celui-ci, si je voulais mettre en parallèle toutes les qualités du style de ces deux auteurs, je ne m'occuperai que d'une seule, de la pureté, qui consiste d'après l'habile définition de M. Geruzez, dans l'emploi des mots consacrés par l'usage ou légitimés par l'analogie, et dans l'observation de la syntaxe grammaticale.

I. Articles.

L'article étant presque inséparable du substantif, il

*) Hist. de la litt. franç. t. II, ch. III, § 6.

sera permis de jeter un coup d'oeil sur son emploi avant de parler du substantif.

Quant aux langues romanes, la langue française a les règles les plus fixes sur l'emploi de l'article. Le vieux français nous offre quantité d'exemples de l'omission de l'article, où il est de rigueur dans la langue moderne. Malherbe fut le premier qui proscrivît la suppression de l'article et qui réussît à transformer en loi son emploi. Avant lui, Ronsard et Du Bellay avaient blâmé l'omission des articles; celui-ci s'élève contre cette incorrection dans son „Illustration de la langue française": „Garde-toi aussi de tômber en un vice commun même aux plus excellents écrivains de notre langue, c'est l'omission de l'article." Mais ces efforts furent vains; on continuait à se permettre cette licence que l'on ne croyait pas même une licence. Corneille donne trop souvent dans ce défaut qui choque fort l'oreille:

a) Suppression de l'article défini et partitif.

Même soin me regarde, et j'ai pour m'affliger etc. (Cid, III, 4.)
Si je prenais ici même intérêt que vous etc. (Hor. III, 5.)
Et mettant différence entre ces deux coupables etc.
(Poly. III, 3.)
J'ai tendresse pour lui, j'ai passion pour elle. (Nicom. IV, 3.)

Corneille omet l'article défini presque toujours quand le pronom adjectif même précède le substantif;

Tous ceux que ce devoir à mon service engage
Ne s'en acquittent pas avec même courage; (Cid, IV, 3.)
Quel qu'il soit, même prix est acquis à sa peine; (Cid, IV, 5.)
J'ai toujours même coeur; mais je n'ai point de bras
Quand il faut conserver ce qui ne vous plaît pas. (Cid, V, 1.)
Souffrez donc que l'amour me fasse même loi. (Oed. I, 1.)
Elle tient même rang chez vous et chez la reine; (Oed. I, 3.)
J'en userais comme elle, et jaurai même audace. (Oed. I, 5.), et ailleurs.

De plus, il retranche particulièrement l'article après le pluriel tous, toutes. Cette suppression est généralement intredite, bienqu'il soit exigé de dire au singulier tout homme, tout animal, s'il correspond au latin quisque.



Et tous maux sont pareilles alors qu'ils sont extrêmes.

Racine ne l'omet dans ce cas que dans les expressions toutes partes, tous temps;

J'ai vu déjà le fer briller de toutes parts. (Théb. I, 1.)
Rome contre les lois de tous temps soulevée etc. (Bérén. IV, 1.)

Lorsque tout veut dire 'ὅλος', Corneille supprime toujours l'article dans l'expression toute nuit:

Il vient de Poitiers, et sans faire aucun bruit
Chez lui paisiblement a dormi toute nuit. (Ment. III, 2.)
J'ai, dit-il, toute nuit souffert un entretien etc. (Ment. III, 3.)

Il n'y a pas lieu de s'étonner que Corneille dise perdre temps, d'autant moins que cette expression est analogue à perdre patience, perdre courage, ce qui est encore en usage.

b) Suppression de l'article indéfini.

'A lui faire présent mes efforts seraient vains; (Ment. IV, 1.)
De l'abord de Pompée elle espère autre issue; (Pomp. I, 2.)

Quant au deuxième exemple, nous recontrons de nombreux vers où Corneille omet l'article indéfini avant autre.

Racine fait plus de difficulté que Corneille pour supprimer l'article. On lui a reproché d'avoir dit:

Que veut-il! Est-ce haine, est-ce amour qui l'inspire? (Brit. I, 1.)

Mais c'est plutôt une beauté poétique qui donne au vers la plus grande énergie. Rappelez-vous que c'est Agrippine qui parle et que dans le paganisme presque tous les abstraits étaient déïfiés. Dans la personnification des abstraits, Racine ne s'est pas fait une règle fixe sur l'emploi de l'article. Tandis que ses devanciers aiment à le supprimer, il s'en sert ou l'omet indifféremment:

Ainsi finit Amour, me laissant à ces mots . . .
Quand l'Amour lui ravit l'ornement des ses bords;
(La Nymphe de la Seine.)

On allait oublier les filles de Memoire . . .
L'Ignorance et l'Erreur allaient ternir leur gloire;
(La Renommée aux Muses.)

Quand le superlatif suit le substantif précédé de l'ar-

ticle ou du pronom possessif, le plus souvent, l'article ne se répète pas dans les langues romanes*). Corneille et Racine l'omettent dans ce cas selon le besoin du vers. La langue moderne le demande strictement;

Chargeant de mon débris les réliques plus chères etc. (Baj. III, 2.)

Je n'ai rencontré qu'un seul vers dans Racine où l'article soit de trop:

Votre fils Ménécée, et j'en ai fait le choix. (Théb. I, 4.)

En regardant les vers cités, n'êtez-vous pas étonnés de n'en trouver aucun qui soit tiré des chefs-d'oeuvre de Racine, tandis que Corneille s'est permis de supprimer l'article dans tous les siens?

Tant Racine était exact, quand son génie s'était entièrement développé.

II. Substantifs.

Peu de remarques sont à faire sur le genre des substantifs, puisque l'usage s'était déjà tellement fixé du temps de Corneille qu'il y a fort peu de cas où les écrivains ne sont pas d'accord.

Amour est un de ces mots qui ont donné lieu à de nombreuses discussions sur leur genre. La masculinité et la féminité de ce mot varient tant dans les meilleurs écrivains mêmes, que la règle générale qu'il est masculin au singulier et feminin au pluriel, est tout-à-fait capricieuse et nullement fondée sur les faits. Béscherelle**) fait observer qu'en prose amour est toujours masculin au singulier, et des deux genres au pluriel, et qu'en poésie il est des deux genres tant au singulier qu'au pluriel. Outre Marot, Malherbe, Molière, Lafontaine, Voltaire, lisez Corneille, et vous en aurez la preuve. Toutefois Racine n'offre que ce seul exemple de l'emploi de amour masculin au pluriel:

*) Fr. Diez: Grammatik der Romanischen Sprachen, III. Th. I. Abschnitt, I. Cap. 7.

**) Grammaire nationale, t. I. Nro. XIX.

Ah! combien de nouveaux Amours
Me viennent des rives du Tage; (La Nymphe de la Seine.)

où la masculinité est nécessaire parce que amours désigne les petits dieux mythologiques.

Voile qui était déjà du temps de Vaugelas*) masculin, quand il signifie ce dont on couvre le visage, et féminin, quand il signifie la toile attachée aux vergues des vaisseaux pour recevoir le vent, est employé par Corneille dans cette dernière acception au masculin:

Il (César) venait à plein voile etc. (Pomp. III, 1.)

Vaugelas se plaint de ce qu'une infinité de gens disaient caler le voile, les voiles enflés. Corneille était obligé de suivre Vaugelas, direz-vous peut-être. Mais rappelez-vous que Corneille écrivit la tragédie de La mort de Pompée en 1641 et que ces Remarques ne parurent qu'en 1647. Racine ne se sert point de ce mot.

Quant au nombre, les abstraits sont plus souvent mis au pluriel par Corneille que par Racine. Dans Corneille nous en recontrons des exemples qui paraisent trop hasardés.

Eternité par exemple, qui n'a pas de pluriel, excepté dans le dogmatique, se trouve employé dans ce nombre; (Hér. III, 1.)

Ah! combien ces moments de quoi vous me flattez,
Alors pour mon supplice auraient d'éternités.

Force, qui ne s'emploie d'ordinaire au pluriel que pour les forces du corps, pour celles d'un État, est employé par Corneille au pluriel dans toutes ses acceptions, jamais par Racine.

Vos discours par les leurs ne sont pas éffacés;
J'en garde en mon esprit les forces plus pressantes. (Hor. V, 3.)
Sa vertu combattue a redoublé ses forces (de l'âme). (Cinna, V, 3.)
Rappelle cependant tes forces étonnantés (à une femme).
(Poly., I, 4.)

Les substantifs suivants se rencontrent très-souvent au

---

*) Remarques sur la langue française, t. II, 168.

pluriel chez Corneille, tandis que Racine n'en admet que le singulier:

Ardeurs, Oed. IV, I: Laissez-lui conserver ces ardeurs empressées etc.

Colères, Pomp. I, 1. Oed. II, 1: Pressé de toutes parts des colères célestes
Il en vient dessus vous faire fondre les restes.
Mais le peuple au milieu des colères célestes
Aime encor de Laius les adorables restes.

Conduites, Oed. IV, I: Le ciel choisit souvent de secrètes conduites
Qu'on ne peut démêler qu' après de longues suites.

Contentements, Cid. I, 2, que l'Académie blâme: Quelle douce nouvelle à ces jeunes amants!
Et que tout se dispose à leurs contentements.

Désespoirs, Hor. III, 2: Et par les désespoirs d'une chaste amitié
Nous aurions des deux camps tiré quelque pitié.

Encens, Pomp I. 1: Mais quoique vos encens le traitent d'immortel
Cette grande victime est trop pour son autel.

Impiétés Oed. II, 2: Et les dieux .....
Puniront l'attentat de ses impiétés.

Rages, Poly. I, 3: Le sang de Polyeucte a satisfait leurs rages.

Repentirs, Cinna V, I: N'attendez point de moi d'infâmes repentirs.

Volontés, Poly. II, 1: Je viens sacrifier; mais c'est à ses beautés
Que je viens immoler toutes mes volontés;

presque tous ces pluriels sont bannis de la langue française même en poésie.

Il faut cependant faire remarquer qu'en français le pluriel donne plus d'énergie à un mot tandis qu'en allemand c'est le singulier qui a cette valeur.

Quantité de substantifs qui étaient encore en usage du temps de Corneille, étaient déjà tombés en désuétude ou employés dans une autre acception, lorsqu'écrivit Racine, dont le goût délicat rebute tout ce qui n'est pas élégant et ne charme pas l'oreille. Je ne vais faire mention que des plus remarquables.

Alfange=sabre, (Cid, IV, 3.)
Contre nous de pied ferme ils tirent leurs alfanges.



C'est un vieux mot inusité, tiré de l'arabe, qui existe encore avec la même acception en espagnol. Il est synonyme de cimeterre, c'est-à-dire de sabre à lame très-large et recourbée à son extrémité.

La Harpe, dans son Cours de Littérature, relève la méprise singulière par laquelle Voltaire a employé ce mot dans le sens de bataillon:

De nos honteux soldats les alfanges errantes
`A genoux ont jeté leurs armes impuissantes; (Orphel. de la Chine I, 3.)

Aujourd'hui alfange est un terme d'horticulture, et signifie une espèce de laitue.

Dans l'édition de 1664, Corneille a substitué à ce vers le vers suivant:

Contre nous de pied ferme ils tirent leurs épées.

Mais ce changement n'a point pu supplanter le premier vers.

Allégement pour soulagement au propre et au figuré a vieilli;

L'unique allégement qu'elle pût recevoir. (Cid, III, 4.)

Assassin pour meurtrier;

L'auteur de mes malheurs, l'assassin de mon père. (Cid, IV, 5.)

Rodrigue n'est point du tout un meurtrier de guet-apens, ce que signifie assasin; il n'est que le meurtrier du Comte. On ne saurait excuser ce mot dans la bouche de Chimène, si ce n'était la colère qui parle. (Cid, V, 4.), Chimène use de ce même mot en parlant de Don Sanche, objet de sa haine et de sa colère. Ce n'est que l'adjectif assassin, e, qui a au figuré et poétiquement le sens de meurtrier; par exemple l'espingole assassine.

Bande pour troupe n'a été employé que par Corneille dans un sens noble;

C'est toi que veut pour chef leur généreuse bande (Cid III, 6.)
Il faut donner un chef à votre illustre bande; (Hor. II, 6.)

Ce mot ne se dit plus que dans les expressions: bande de boeufs, de violons, de voleurs. Au pluriel, il

est encore en usage dans un sens général: ces valeureuses bandes de la garde, les vieilles bandes espagnoles.

Racine ne se sert jamais de ce mot. Molière en fait usage en ridiculisant les marquis de la cour;

Mais surtout je vous recommande
Le manteau, d'un ruban sur le dos retroussé,
Et parmi les marquis de la plus haute bande
C'est pour être placé. (Remercîment au roi; 1663.)

Bourde pour mensonge, fausseté est surranné;

Appelez-moi grand fourbe et donneur de bourdes; (Ment III, 5.)

La langue ne connaît plus ce mot que dans le style très-familier, où elle l'emploie pour défaite.

Brigade pour troupe ne se dit plus;

Le péril approchait, leur brigade était prête; (Cid, IV, 3.)

L'auteur des Observations sur le Cid, M. Scudéri, a pris un ton trop élevé en critiquant ce mot. Il s'écrie: „Quand on se pique de vouloir parler des choses selon les termes de l'art, il en faut savoir la véritable acception, autrement on paraît ridicule, en voulant être savant. 500 hommes est un trop grand nombre pour ne l'appeler que brigade etc." Cette remarque fait sourire. Quoique l'Académie approuvât l'emploi de ce mot dans ce sens, aucun autre écrivain ne s'en est plus servi. Aujourd'hui il désigne un corps de troupes composé de deux régiments sous le commandement d'un général de brigade. Familièrement on l'emploie encore pour plusieurs personnes.

Cause pour affaire ne se dit plus excepté dans le style judiciaire;

Sous la cause publique il vous cachait sa flamme; (Cinna, II, 1)

Cavalier pour Chevalier:

. . . . . voulant pour gendre un cavalier parfait; (Cid, II, 2)
`A tous vos cavaliers je demande sa tête; (Cid, IV, 5.)

Aujourd'hui nous ne donnons à ce mot que les significations suivantes: 1) il signifie un homme à cheval et plus spécialement un soldat servant à cheval; 2) l'homme qui



danse avec une dame ou l'accompagne; c'est pourquoi plusieurs éditeurs ont substitué chevalier à cavalier.

Chaleur pour colère:

Madame, croyez-moi, vous serez excusable
D'avoir moins de chaleur contre un objet aimable; (Cid, III, 3)

Bien qu'on dise: la chaleur de la discussion, on ne doit pas, sans complément, se servir de chaleur dans le sans de colère.

Chef pour tête, est suranné, même en poésie. Racine ne s'en sert jamais.

Comme le chef a soin des membres qui le servent etc. (Cid, II, 6.)
Le chef, au lieu de fleurs, couronné de lauriers etc. (Cid, IV, 5.)

Aujourd'hui il ne s'emploie plus dans ce sens qu'en plaisanterie.

Congé pour permisson est hors d'usage;

Mais sans votre congé mon sang n'ose sortir; (Hor.V, 2.)
Et je ne puis plus rien que par votre congé; (Cinna, III, 3.)

Couleur pour prétexte:

Cette vieille coutume en ces lieux établie
Sous couleur de punir un injuste attentat etc. (Cid, IV, 5.)

On n'emploie plus ce mot dans une acception pareille que dans le style familier: faire voir des couleurs pour tromper. La populace de Paris dit encore: c'est un couleur pour c'est un prétexte, mensonge.

Crayon pour tableau, déscription a vieilli;

Sans pouvoir exprimer par tant d'horribles traits
Q'un crayon imparfait de leur sanglante paix; (Cinna, I, 3.)

Crédit dans le sens de confiance;

Je crois sur sa parole, et lui doit tout crédit. (Sert. II, 4.)

Racine fait un usage plus noble de ce mot en faisant dire à Agrippine:

Je vois mes honneurs croître et tomber mon crédit; (Brit.)

Election pour choix:

L'ardeur qui allume en nous une flamme si pure
. . . . vient sacrifier à votre élection
Toute notre espérance et notre ambition; (Rodog. III, 4.)

De même que choisir se dit d'un supérieur qui se

détermine pour une personne entre plusieurs, et *élire*, d'un corps qui nomme une personne à la pluralité des suffrages, de même aussi *choix* se diffère de *élection* en ce que celui-ci suppose plusieurs suffrages. Il faudrait donc dire *votre choix*, parce que Antiochus parle à Rodogune. Shakspere nous offre la même confusion des mots *election* et *choice*:

The prince of Arragon hath ta'en his oath
And comes to his *election* presently. (Merch. of Ven. II, 9.)
I speak too long; but it is to peise the time,
To eke it, and to draw it out in length,
To stay you from *election*. (Merch. of Ven. III, 2.)

Le prince veut *faire choix* d'une des trois cassettes pour trouver le potrait de Portia.

Épargne pour *trésor royal* est suranné;

. . . Le monde entier, asservi sous ses lois,
L'a vu cent fois marcher sur la tête des rois,
Son *épargne* s'enfler du sac de leurs provinces; (Cinna, II, 1.)

Équipage:

Tant, à nous voir marcher en si bon *équipage*
Les plus épouvantés reprenaient de courage; (Cid, IV, 3.)

Corneille est le seul des meilleurs écrivains français qui ait employé ce mot dans le tragique, et en effet, il semble qu'il convienne mieux au comique. Quoique Geruzez dise que l'Académie critique sans fondement le mot *équipage* auquel elle préfère *ordre*, je suis de l'avis de l'Académie; et Corneille lui-même en a si bien senti l'inconvénient qu'il a mis dans l'édition de 1664 *avec un tel visage*, ce qui vaut malheureusement encore moins.

Ferveur = *ardeur*:

Entre tous ces amants, dont la jeune *ferveur*
Adore votre fille et brigue ma faveur; (Cid, I, 1.)

D'après l'Académie, *ferveur* se dit mieux de la dévotion que de l'amour. Corneille est le seul qui l'ait employé dans ce dernier sens; il se sert même du pluriel:

Ta flamme trop vieille entretient *ses ferveurs*; (Gal. du Palais.)



633

Feu au singulier pour amour:

Si près de voir mon feu récompansé. (Cid, I, 7.)
Ma fille, il ne faut point rougir d'un si beau feu. (Cid, V, 6.)

Voir Cid, II, 3; Ment. II, 2; Oed. I, 1; et ailleurs. Racine ne l'a employé qu'une seule fois;

Fidèle confident du beau feu de mon maître; (Alex. II, 1.)

Funérailles pour corps morts:

Je l'ai vu tout sanglant au milieu des batailles
Se faire un beau rempart de mille funérailles; (Cid, I, 6.)

Suivant l'avis de l'Académie, il ne signifie point des corps morts; suivant celui-ci de Voltaire, il a les mêmes acceptions que le latin funus, (expl. exequias significat, atque etiam sepulchrum; sumitur plerumque pro morte; nonnumquam ipsum cadaver significat:

. . . . quae nunc artus, avulsaque membra
Et funus lacerum habet. Virg. Aen. IX, 1.),

mais il n'en donne pas des preuves.

Ces vers valent pourtant mieux que ceux que Corneille y a substitués, cédant à la critique de l'Académie:

Je l'ai vu tout couvert de sang et de poussière
Porter partout la mort dans l'armée entière;

partout et entière forment un pléonasme languissant.

Gémeau pour jumeau; Rodog. I, 1;

. . . notre reine . . . doit
De deux princes gémeaux déclarer l'aîné.

Gémeau ne s'emploie que dans l'astronomie.

Grandeur employé comme majesté, excellence, est un ἅπαξ λεγόμενον;

Proposez cet hymen vous-même à sa grandeur: (Nicom. II, 4.)

Hantise pour commerce familier, fréquentation:

Mais je ne sais que trop qu'il aime cette Orphise,
Et qu'après les douceurs d'une longue hantise etc. (Ment. V, 1.)

On n'a plus de ce mot que le verbe hanter = fréquenter.



634

Heur pour bonheur:

Que notre heur fût si proche, et si tôt se perdît etc. (Cid, III, 4.)

Nous rencontrons ce mot qui favorisait la versification à plusieurs reprises chez Corneille. Voir Cid, III, 6; V, 7; Hor. IV, 5; Cinna, II, 1; Ment I, 2; et ailleurs. Il a tout-à-fait vieilli, excepté dans quelques expressions proverbiales: il n'y a qu'heur et malheur en ce monde; cet homme a plus d'heur que de science. Racine ne s'en sert jamais; et Molière est le dernier des meilleurs poètes français qui en ait usé.

Hostie pour victime:

De tout les combattants a-t-il fait des hosties? (Hor. III,2.)
Cette seconde hostie est digne de ta rage. (Poly. V, 5.)

Ce mot a tout-à-fait perdu cette signification et ne s'emploie plus que dans le langage de l'église catholique. C'est pourquoi il convient mieux au deuxième endroit.

Humeur dans le sens de caractère ne se trouve que dans Corneille:

Ainsi vous quitteriez Alcippe pour un autre
De qui l'humeur aurait de quoi plaire à la vôtre?
Mon humeur sans cela ne s'y résout pas bien,
Car Alcippe, après tout, vaut toujours mieux que rien; (Ment. II, 2.)

Humeur n'est qu'une disposition monentanée de caractère. Le pluriel de humeur ne conviendrait-il pas mieux? Shakspere dit: Love's Labour's Lost II, 1.;

They say so most that most his humours know.

Idée dans le sens de fantôme:

Le roi n'est qu'une idée, et n'a de son pouvoir etc. (Nicom. III, 2.)

Selon Voltaire, on ne peut attribuer ce sens à idée parce que idée, à l'inverse de fantôme, n'exclut pas la réalité.

Impertinence dans le sens de malhonnêteté:

Chère amie, entre nous, toutes les révérences
En ces occasions ne sont qu' impertinences; (Ment. IV, 6.)

Aujourd'hui, ce mot est pris en plus mauvaise part que malhonnêteté pour lequel il est employé ici.

Journée au lieu de **jour:**

Hier quand elle sut qu'on avait pris journée etc. (Hor. I, 1.)

On prend jour (temps); on ne prend point journée. Ce dernier mot signifie 1) le temps qui s'écoule du moment où le soleil se lève jusqu'à celui où il se couche; 2) bataille.

Journée pour **exploit:**

. . . Je le vois assis sur le trône de Grenade,
Le Portugal se rendre, et ses nobles journées
Porter delà les mers ses hautes destinées. (Cid, II, 5.)

L'Académie: On ne dit point: les journées d'un homme pour exprimer les combats qu'il a soutenus, les victoires qu'il a remportées; mais on dit bien: la journée d'un tel lieu, pour dire: la bataille qui s'y est donnée. — La journée de Woerth, de Sedan.

Légalité pour **justice** est inusité;

Rome l'eût laissé vivre, et sa légalité
N'eût point forcé les lois de l'hospitalité. (Nicom. I, 5.)

Mari pour **époux** ne doit jamais entrer dans la tragédie, parce qu'il n'est pas assez noble; et Racine ne nous en offre aucun exemple.

Puisqu'il faut qu'il y meure ou qu'il soit son mari,
Votre espérance est morte, et votre esprit guéri. (Cid, V, 3.)

Métier. A moins que ce mot ne soit relevé par une épithète, la tragédie ne l'admet pas. Corneille en fait un très-fréquent usage avec et sans épithète; Racine ne l'emploie jamais sans épithète.

Ici c'est un métier que je n'entends pas bien. (Nicom. III, 1.)

Admirez ce vers énergique d'Athalie disant à Joas:

Laissez-là cet habit, quittez ce vil métier.

Miroir est banni des vers héroïques. Corneille s'en sert très-souvent;

Nous serons les miroirs d'une vertu bien rare. (Hor. II, 3.)
Mais l'exemple souvent n'est qu' un miroir trompeur. (Cinna, II, 1.)
Mais il passe dans Rome avec autorité
Pour fidèle miroir de la fatalité. (Poly. I, 3.)

Moitié=animae dimidium meae d'Horace, Carm. l. I, c. 3:

(Je) tâche à garantir de ce malheur extrême
La plus belle moitié qui reste de lui-même. (Cinna, IV, 6.)
Apportez-vous ici la haine ou l'amitié,
Comme mon ennemie, ou ma chère moitié? (Poly. IV, 3.)

Ce mot ne se trouve point dans ce sens chez Racine.

Monsieur a été employé par Corneille dans la tragédie. Racine et les autres poètes lui préfèrent seigneur;

Exercez-la, monsieur, et gouvernez le prince. (Cid, I. 3.)

Neveu dans la signification du latin nepos pour petit-fils:

Quand j'ai pensé chérir un neveu (Cinna) de Pompée etc.
(Cinna, III, 4.)

De même que Corneille se sert de neveu pour petit-fils, Racine emplois nièce pour arrière-petite-fille (abnepos);

. . . . il ne serait pas juste
Qu'on disposât sans lui de la nièce (Junie) d'Auguste. (Brit. I, 2.)

En anglais cousin a été employé avec la même acception par Shakspere; King Richard third, II, 2, la duchesse de York s'adresse aux enfants de son fils avec ces mots:

My pretty cousins, you mistake me much.

Noces pour hymen, hymenée, est banni du tragique, à moins que, d'après Voltaire, il ne soit relevé par une épithète;

Des noces que je veux etc. (Nicom. III, 2.)

Racine ne se sert jamais de ce mot.

Nourriture pour éducation est hors d'usage, ce que Voltaire regrette. Selon lui, ce mot est de beaucoup supérieur à éducation, qui est trop long et composé de syllabes sourdes;

Tant ce qu'il a reçu d'heureuse nourriture
Dompte ce mauvais sang qu'il a de la nature. (Héracl. IV, 5.)

Racine se sert du verbe nourrir dans le sens de élever;

Ma jeunesse, nourrie à la cour de Néron,
S'égarait, cher Paulin, par l'exemple abusée. (Bérén. II, 2.)



Shakspere (Temp. IV, 1.) en use avec la même signification:

A devil, a born devil, on whose nature
Nurture can never stick; on whom my pains,
Humanely taken, all, all lost, quite lost.

Office dans l'expression: faire office de: est trop familier pour qu'il puisse entrer dans la tragédie. Quoiqu'on dise familièrement: faire office d'ami, Voltaire doute que faire office de doleur ait jamais été français. Il ne l'est plus aujourd'hui;

C'est où le roi le mène, et tandis il m'envoie
Faire office vers vous de douleur et de joie. (Hor. IV, 2.)

Oeillade pour regard est encore un de ces termes qui ne conviennent qu'au comique. Vous ne le trouverez nulle part chez Racine;

Mon sceptre soit le prix d'une de ses oeillades. (Pomp. II, 4.)

Partie ne convient que très-rarement au style tragique. N'est-il pas déplacé dans la bouche de Chimène, lorsqu'il s'agit de son honneur:

Va, je suis ta partie, et non pas ton bourreau; (Cid, III, 4.)?

Mais quoi de plus beau que ces vers d'Héraclius (II, 2):

Il semble que de Dieu la main apesantie
Se faisant du tyran l'effroyable partie
Veuille annoncer par là son juste châtiment.

Il faut s'écrier avec Voltaire: c'est une idée terrible.

Pouvoir dans l'expression: faire son pouvoir, pour faire tout son possible, est inusité;

J'ai fait mon pouvoir, Sire, et n'ai rien obtenu. (Cid, II, 5.)

Province pour empire:

Une offense qu'on fait à toute sa province etc. (Cinna, IV, 5.)

c'est-à-dire à l'empire romain.

Et la postérité, dans toutes les provinces,
Donnera votre exemple aux plus illustres princes. (Cinna, V, 3.)
Le ciel vous rend un fils, et ce n'est qu'à ce prince
Qu'est dû le triste honneur de sauver sa province. (Oed. III, 5.)

On ne saurait s'expliquer le frequent emploi de ce

mot dans ce sens que par la nécessité de la rime avec *prince* qui n'en a pas d'autre que *province*.

Renommée pour *gloire*:

Et lui désespéré s'en alla dans l'armée
Chercher d'un beau trépas l'illustre renommée. (Poly. I, 3.)

On ne peut point dire: *la renommée d'un trépas*, parce que ce mot ne regarde jamais que la personne. Il faudrait: *la gloire d'un tr.*

Ressentiment dans le sens de *vive colère* était usité du temps de Corneille. Racine et tous ses successeurs ne lui donnent que la signification de *rancune* (*Rachegefühl*);

Si montrer du courage et du *ressentiment*,
Si venger un soufflet mérite un châtiment etc. (Cid, II, 9.)

Saison pour *temps*, ne s'emploie plus dans l'expression: *il est saison*;

Soit. Mais *il est saison* que nous allions au temple. (Ment. IV, 9)
Il n'est saison que de verser des larmes. (Oed. V, 10.)

Secrétaire dans sa première signification de *confident de secrets* est très-rare;

Tu seras de mon coeur l'unique *secrétaire*. (Ment. II, 6.)

Submission pour *soummission* a entièrement vieilli;

Le rang de l'offensé, la grandeur de l'offense
Demandent des devoirs et des *submissions*. (Cid, II, 6)

Racine emploie toujours *soummission*:

Éphestion, aigri seulement contre moi,
De vos *soummissions* rendra compte à son roi. (Alex. II, 8.)

Superbe pour *orgueil*, n'est guère usité, surtout dans la poésie noble. Corneille s'en sert une seule fois:

Abattons sa *superbe* avec sa liberté. (Pomp. I, 1.)

D'après Vaugelas (Remarques I, 3), c'est un de ces mots dont usent particulièrement les Précieuses. Ménage dit: *superbe n'est guère employé que par les prédicateurs*. Est-il surprenant qu'il ait été employé par Desmaretz de Saint-Sorlin, que Boileau attaque dans ces vers célèbres de l'Art poétique (I. chant):

Sans la langue en un mot l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse un méchant écrivain;



ce poète que Geruzez traite de visionnaire, qui s'imaginait avoir écrit, sous la dictée de Dieu même, les derniers chants de Clovis, poème fort mal écrit.

'Ce montre de Superbe, dit-il dans sa Réponse à l'Apologie des Réligieuses de Port Royal, qui a fait l'insolente Apologie.' D'ailleurs superbe ne signifie que l'orgueil en général; et c'est pourquoi Corneille aurait dû mettre: son orgueil.

Trame, terme qui appartient à l'histoire de la mythologie, est un de ces mots favoris dont on rencontre un grand nombre dans Corneille. Quoiqu'il soit permis de dire en poésie: la trame de la vie, des jours, on ne doit pas dire: la trame de q. qour signifier sa vie;

. . . . . la première épée
Dont s'est armé Rodrigue, a sa trame coupée. (Cid III, 2.)
Quoi que la perfidie ait osé sur sa trame
Il vit encore en vous etc. (Pomp. IV, 4.)
Règlent-ils de leurs rois les glorieures tramos? (Oed. II, 4.)

Nous voyons combien Corneille s'était épris de ce mot en comparant à la première édition de ses oeuvres celle de 1664, dans laquelle il a substitué aux beaux vers du Cid (IV, 3):

Contre nous de pied ferme ils tirent leurs alfanges,
De notre sang au leur font d'horribles mélanges,

les vers beaucoup moins nobles que voici:

Contre nous de pied ferme ils tirent leurs épées;
Des plus braves soldats les trames sont coupées.

Vertu pour effet est hors d'usage;

Mais, monsieur, attendant que Sabine survienne,
Es que sur son esprit vos dons fassent vertu etc. (Ment. IV, 1.)

La locution: faire une vertu d'un vice, est fort usitée; mais faire vertu pour faire effet, ne s'emploie plus; et faire vertu sur est un barbarisme.

Vouloir, subst., pour volonté a tout-à-fait vieilli, dans le style soutenu du moins;

Et ce n'est pas assez pour leur faire la loi
Que celle du combat et le vouloir du roi. (Cid, V, 4.)

Quel impie osera se prendre à leur vouloir (des dieux)? (Hor. III, 4.)
Les chrétiens n'ont qu'un Dieu, maître absolu de tout
De qui le seul vouloir fait tout ce qu'il résout. (Poly. V, 6.)

Les anciens poètes, et même ceux du seizième siècle*) aimaient à mettre l'infinitif substantivement. Corneille, qui ne pouvait pas se débarasser entiérement des anciennes habitudes, emploie très-souvent le vouloir et le penser, dont le dernier se trouve encore parfois en poésie. Déjà du temps de Vaugelas, le vouloir avait vieilli, surtout en prose; l'académicien l'admet encore en poésie; Thomas Corneille veut même l'en bannir complétement.**) N'est-il pas remarquable que Corneille ne l'emploie jamais, à moins qu'il ne s'agisse de Dieu ou de ceux qui le remplacent en ce monde?

III. Adjectifs.

Abjet pour abject; Corneille paraît s'être très-souvent servi de la première forme. Nous la rencontrons à plusieurs reprises dans les anciennes éditions; mais on y a substitué partout abject, excepté dans les vers suivants:

Et dans les plus bas rangs les noms les plus abjets
Ont voulu s'ennoblir par de si hauts projets. (Cinna, IV, 4.)
(Elle) ne prendra jamais un coeur assez abjet,
Pour se laisser séduire à l'hymen d'un sujet. (Nicom. I, 1.)
Dis tout, Araspe, dis que le nom de sujet
Réduit toute leur gloire en un rang trop abjet. (Nicom. II, 1.)

oú le besoin de la rime a empêché de mettre abject. Quoique Poitevin prétende dans son dictionnaire que le ,c' ne se prononce pas, les hommes savants et polis l'ont prononcé toujours.

Accort, qui ne s'emploie plus aujourd'hui que dans le sens de galant, complaisant-au style familier-, est employé par Corneille dans la signification de conciliant qu'il a perdue;

---

*) Fr. Diez: Gramm. der Rom. Spr. III. Th. I. Abschn. 8. cap. II.
**) Remarques, t. II. 166.



Il veut tirer à soi par un courroux accort
L'honneur de sa vengeance et le fruit de sa mort. (Pomp. IV, 1.)

Content pour satisfait: Cid, I, 2. (1);

Je vous laisse à juger s'il prendra bien son temps,
Et si tous vos désirs seront bientôt contents.

M. Fiebig fait remarquer dans son excellent recueil de chefs-d'oeuvre des classiques français (Cid, p. 33) qu'il aurait fallu dire satisfaits parce qu'on est content quand on n'a plus rien à désirer, et que l'on est satisfait quand on a obtenu ce qu'on souhaitait.

Coutumier n'est d'usage que dans l'expression: droit coutumier. Et c'est pourtant un terme qui est nécessaire et que l'on devrait admettre;

Et mes yeux éclairés des célestes lumières
Ne trouvent plus aux sens leurs grâces coutumières. (Poly. IV, 2.

Evitable = ce qu'on peut éviter, n'est guère usité;

Oui, par là seulement ma perte est évitable. (Pomp. IV, 1.)

C'est une grande bizarrerie des langues, dit Voltaire, d'admettre le mot composé et d'en rejeter la racine.

Fou est trop bas pour la tragédie;

Et quand pour l'espérer je serais assez folle etc. (Andromède, I, 1.)

Marri pour triste, indigné, à regret, n'est guère d'usage;

Et je serais marri, d'exposer sa misère
En spectacle à des yeux, autres que ceux d'un père. (Ill. c. I, 3.)

Militaire pour guerrier n'est d'usage que dans la langue militaire: la discipline militaire;

. . . . . Son ardeur militaire
Ralluma cette guerre où succomba son frère. (Rodog. I, 1.)

Racine dit toujours guerrier:

Mais vous, s'il est vrai que son ardeur guerrière
Eût ouvert à la votre une illustre carrière etc. (Alex. IV, 2.)

Mal propre dans le sens de non convenable a vieilli:

Et nous parlons peut-être avec trop d'imprudence
Dans un lieu si mal propre à notre confidence. (Cinna, II, 1.)
Vous me trouvez mal propre à cette confidence. (Rodog. I, 7.)

N'est-il pas fort choquant dans ce vers:

Si ce front est mal propre à m'acquérir le vôtre etc.? (Nicom. I, 2.)

Quitte dans le sens du latin quietus=tranquille, est très-rare;

Il sera quitte après pour l'effet d'un remords. (Cinna, II, 2.)

Repenti pour repentant:

Peut-être qu'en son coeur plus douce et repenti
Elle en dissimulait la meilleure partie. (Rodog. I, 5. (7).)

Cet adjectif verbal n'est guère usité que dans la langue de l'église catholique: les filles repenties.

Stupide pour stupéfait est un ἅπαξ λεγόμενον;

. . . Je demeure stupide. (Cinna, V, 1.)

Suborneur pour séduisant se rencontre très-souvent dans Corneille; mais il est très-peu usité comme adjectif;

N'écoutons plus ce penser suborneur. (Cid, I, 7.)

Et je pourrais souffrier qu'un amour suborneur
Sous un lâche silence étouffe mon bonheur. (Cid, III, 3.)

IV. Pronoms.

a) Pronom personel

Quoiqu'il soit de rigueur de répéter les pronoms personnels, employés comme régimes, dans les temps simples, Corneille les supprime très-souvent;

Cet hymen m'est fatal, je le crains et souhaite. (Cid I, 3 (2).

Dans cet exemple la répétition est d'autant plus indispensable que les deux verbes sont de signification fort différente, et qu'ainsi le lecteur ne s'attend pas à ce que la phrase finisse avec le vers.

Le pronom le qui doit rester invariable quand il remplace un adjectif, un participe ou un substantif pris adjectivement, est parfois variable chez Corneille;

Vous êtes satisfaite, et je ne la suis pas. (Pomp. V, 2.)

Ou vous aimez Placide, ou vous êtes chrétienne;
Oui, je la suis etc. (Théodore.)

Racine a une seule fois fait la même faute;

Je ne la serais point; c'est-à-dire: liée. (Phaed. I, 7.)

La règle établie par l'Académie, D'Olivet et nombre d'écrivains, qui veut que l'on ne se serve de soi au lieu de lui que dans les propositions générales, surtout lorsque ce pronom est en rapport avec un des pronoms indéfinis: on, chacun, quiconque etc., a été si souvent violée par les meilleurs écrivains français que l'emploi de soi ou de lui paraît être presque arbitraire (Voir la Gramm. nat). Corneille se sert indifférement de soi et lui;

Elle-même sur soi renverse ses murailles. (Hor. IV, 5.)
Ils servent à l'envie la passion d'un homme
Qui n'agit que pour soi, feignant d'agir pour Rome. (Cinna, III, 1.)

La nécessité de prévenir une équivoque a engagé le poète à employer soi pour lui dans le vers suivant:

Qu'il fasse autant pour soi comme je fais pour lui. (Poly. III, 3.)

Racine n'a pas non plus observé cette règle; mais c'est partout le besoin du vers pui l'y a forcé, excepté une seule fois:

Mais il se craint, dit-il, soi-même plus que tous. (Androm V, 2.)

Sans faire pécher le vers, il pouvait écrire: lui-même.

Dans Phèdre, II, 5:

Charmant, jeune, traînant tous les coeurs après soi,
Tel qu'on dépeint nos dieux, ou tel que je vous voi;

la rime justifie soi pour lui.

Phèdre, III, 5: Que dis-je? Quand mon âme à soi-même rendue etc.

c'est pour éviter l'hiatus qu'il enfreint la règle.

Bouhours, Beauzée et autres grammairiens ont fait une remarqne délicate, qui mérite d'être citée; c'est que dans les phrases comme il se craint soi-même, et il se craint lui-même, soi-même paraît être le régime du verbe, et lui-mème une réduplicatlon du sujet. Même dans la prose, de grands écrivains ont employé soi dans le sens défini, comme plus affirmatif et plus expressif. Pascal dit dant ses Pensées: L'homme qui n'aime que soi ne craint rien tant que d'être seul avec soi.

Au lieu du pronom personnel conjoint, Corneille ne se fait pas scrupule d'employer le pronom absolu;

Qu'il entre. A quel dessein vient-il parler à moi? (Hér. II, 4)

C'est cependant une faute.

Au contraire, il se sert du pronom conjoint avec le verbe être, accompagné du pronom ce, où il est de rigueur d'employer le pronom absolu, quand il est question de personnes;

C'est Lucrèce, ce l'est sans aucun contredit. (Ment. I, 4.)

Les pronoms absolus: lui, elle, eux, elles, qui ne doivent se dire que des personnes et des choses personnifiées, sont employés par les poétes, et surtout par Corneille, quand il s'agit de choses, dans les cas où il faut prendre un autre tour ou faire usage des pronoms: le, la, les, en, y, autant qu'ils peuvent y suppléer;

C'est et d'elle et de lui (du trône) tenir bien peu de compte.
(Rodog. III, 5.)

La Harpe a tort de reprocher à Racine d'avoir fait une faute: Alex. IV, 2:

Sans lui (le trouble) vous avoûriez que le sang et les larmes
N'ont pas toujours souillé la gloire de mes armes.

Fontanier dans ses Etudes sur Racine fait observer que sans lui est suivant la règle, puisque le trouble, auquel il se rapporte, a été personnifié dans les vers qui précèdent.

b) Pronom et adjectif possessifs.

Voltaire ne veut pas que l'on substitue le pronom personnel à l'adjectif possessif, et il dit du vers d'Héracl. IV, 3:

La perfide. Ce jour lui sera le dernier;

qu'il n'est pas français. Mais il se trompe; quelquefois les poètes emploient indifféremment l'adjectif possessif ou le pronom personnel et l'article. Les Grammairiens nous offrent beaucoup d'exemples*). Je n'ai trouvé aucun cas de cette substitution dans Racine.

Corneille se sert parfois des pronoms possessifs: mien, tien, sien, comme abbréviation pour appartenir à,

---

*) Voir Borel, Gramm. franç. § 64.



être à avec le pronom absolu, ce qui ne se rencontre pas chez Racine;

Vis pour ton cher amant, tandis que je meurs tienne. (Cinna, III, 4.)

M. Diez dit de cet emploi qu'il est presque hors d'usage*).

Est-il permis de se servir du pronom possessif nôtre au lieu de mien, lorsqu'on n'a pas encore parlé au pluriel? Corneille nous offre un singulier exemple de cette licence:

Il est l'astre naissant, qu' adorent mes États;
Il est le dieu du peuple, et celui des soldats.
Sûr de ceux-ci, sans doute il vient soulever l'autre,
Fondre avec son pouvoir sur le reste du nôtre. (Nicom. II, 1.)

Dans Racine vous ne trouverez jamais cette licence.

c) Pronom et adjectif démonstratifs.

Celui-ci se trouve une seule fois au lieu de celui-là chez Corneille;

Si celle-ci venait qui m'a rendu sa lettre etc. (Ment. IV, 1.)

D'après la règle, il faut absolument celle-là, quand le pronom relatif est séparé du pronom démonstr. par le verbe.

Corneille se permet très-souvent l'ellipse du pronom démonstratif ce devant qui, licence très-frequente dans les anciens textes;

Et c'est dont je vous plains qu' après un tel service
On puisse contre lui me demander justice. (Hor. V, 2.)

C'est par imitation du latin qui omet généralement id devant quod.

d) Pronoms relatifs.

Corneille se sert à plusieurs reprises du pronom relatif qui, joint à une préposition, quand il s'agit de choses, où la règle veut que l'on fasse usage de lequel;

Mais respecte une ville à qui tu dois Romule. (Hor. I, 1.)
Vain effort de mon âme, impuissante lumière,

---

*) Gramm. d. Rom. Spr. III. Th. I. Abschn. III. Cap. II, 2.



De qui le faux brillant prend droit de m'éblouier. (Hor. III, 1.)
Un crime par qui Rome obtient sa liberté etc. (Cinna III,, 1.)

En prose même il se permet cette licence: „Des armes à qui vous avez donné vos premières années“ etc. Lettre à M. de Monteron (devant Cinna). Nous rencontrons cet usage dans tous ceux qui aiment à se servir des archaïsmes: Voiture, Molière, La Fontaine. Racine n'emploie jamais qui pour lequel, à moins qu'il n'y ait personnification.

Quoi, qui ne doit se rapporter qu'à ce, voici, voilà, rien, est employé avec un substantif pour antécédent:

Ah! combien ces moments de quoi vous me flattez
Alors pour mon supplice auraient d'éternités! (Héracl. III, 1.)

Ce tour, qui a été condamné par Voltaire et par la plupart des grammairiens, se rencontre encore chez Me. de Sévigné: „Il y eut plusieurs dîners, à quoi on ne s'était pas attendu.“

Racine se sert une seule fois de quoi, se rapportant à un substantif: „La principale chose à quoi je me suis attaché, c'a été de ne rien changer;“ (Bajazet, première préf.). Mais ici la principale chose remplace ce.

e) Pronom et adjectif indéfinis

L'adjectif indéfini aucun, qui se trouve quelquefois placé après un substantif féminin, précédé de la préposition sans:

Je te dirais bien plus. Sans violence aucune etc. (Rodog. II, 2.)

est mis par Corneille après un substantif masculin, ce qui est très-rare:

Et ce qu' oracle aucun n'a fait entendre etc. (Oed. IV, 2.)

Racine met aucun toujours devant le substantif.

Aucun, dit la Grammaire des Gramm., signifie pas un, et l'Académie et tous les dictionnaires s'y accordent. Mais ce n'est pas de tous les temps, qu'il a eu cette signification, et F. Genin*) nous fait voir que, d'après son ori-

*) F. Génin: Des variations du lang. franç. p. 327.



gine, il signifie: quelqu'un. Et Racine lui donne encore cette acception;

Aucuns monstres par moi domptés jusqu' aujourd'hui,
Ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui; (Phèdre, I, 1.)

c'est-à-dire, quelques monstres ou plusieurs monstres que etc. ne m'ont donné etc.

Aujourd'hui, il ne s'emploie plus avec cette signification qu'en style marotique et en style de palais.

V. Verbes.*)

a) Emploi des temps.

Quant à la différence qui existe entre l'emploi du passé défini et celui du passé indéfini, on a posé en principe que l'on ne doit employer le défini que quand il est question d'une époque entièrement écoulé, et l'indéfini que quand il s'agit d'une époque dans laquelle on se trouve encore. Corneille substitue plus d'une fois le passé défini au passé indéfini;

Nous partîmes cinq cents, mais par un prompt renfort
Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port. (Cid, IV, 3.)

„Plût à Dieu", s'écrie Voltaire, „que cette licence fût permise en poésie".

Je sais qu'il fit trancher et clore ce conduit. (Pomp. IV, 3. (2))

La chose s'était faite au jour où il parle.

Passé défini au lieu de l'antérieur ou plusque-parfait.

. . . . . Son ardeur militaire
Ralluma cette guerre ou succomba son frère. (Rodog. I, 1.)

L'emploi de succomba pour avait succombé fait croire qu'un frère d'Antiochus succomba dans cette nouvelle guerre, tandis qu'il sagit du roi Nicanor, qui avait succomb dans la guerre précédente.

Racine dit de même:

---

*) Je regrette beaucoup de ce qu' à cause du peu de temps et d'espace je n'ai pas pu entrer dans de plus amples détails sur les verbes.



Le flot qui l'apporta recule épouvanté; (Phèdre V, 6.)

Dans un récit si animé que celui de Théramène, on peut excuser cette licence qui ne se recontre que là.

b) Emploi des modes.

La règle qui veut que l'on emploie toujours l'indicatif après le verbe croire quand il n'est mis ni dans une phrase négative ni dans une proposition interrogative, a été enfreinte plusieurs fois par Corneille;

. . . Je crois que ce soit l'autre. (Ment, I, 4.)
J'aurais cru qu' Aristie ici réfugiée
Par un reste d'amour l'attirât en ces lieux. (Sertor I, 2.)

d) Verbes neutres et actifs.

Les anciens poètes nous fournissent de nombreux exemples où ils ont employé des verbes neutres activement. Parmi ce nombre, il en est un dont Corneille aime à se servir, en imitant ses devanciers; mais après lui les bons écrivains ne se sont jamais permis cette licence. C'est croître qour accroître;

M'ordonner du repos, c'est croître mes malheurs. (Cid, II, 8.)
Nous en croissons la pompe et le mépris des lois.
(Cid, IV, 5.)
Quand nous avons pu vivre et croître notre gloire etc. (Cinna, II, 1.)

Voir: Cid, III, 4. Oed. II, 2; IV, 5.

De l'autre côté, il emploie au sens neutre ou absolu des verbes actifs, qui demandent toujours un complément.

Achever:

Heureux si sa fureur qui me prive de toi
Se fait bientôt connaître en achevant sur moi. (Rodog. V, 2.)

Braver:

C'est peu pour lui de vaincre, il veut encore braver. (Hor. IV, 2.)

Débattre:

Amusez-le du moins à débatre avec nous. (Nicom. V, 5.)

Défendre:

Au lieu d'attaquer, il a peine à défendre. (Sert. I, 2.)

Devoir:

Je dois à ma maîtresse aussi bien qu' à mon père. (Cid, I, 7.)



Entreprendre:

Et si sa liberté te faisait entreprendre,
Tu ne m'eusses jamais empêché de la rendre. (Héracl. IV, 4.)

Exécuter:

L'image toute affreuse au point d'exécuter,
Ne trouve plus en moi de bras à lui prêter. (Sert. I, 1.)

Plaindre:

Mais votre trop d'amour pour cette infâme époux
Vous donnera bientôt à plaindre comme à nous. (Hor. III, 6.)

Posséder:

Cependant je possède, et leur droit incertain
Me laisse avec leur sort leur sceptre dans la main. (Rodog. II, 2.)

Prétendre:

Mais connais Pulchérie et cesse de prétendre. (Héracl. I, 2.)

Les plus anciens auteurs français affectionnaient singulièrement la forme réfléchie pour tout verbe exprimant une action relative à la personne qui la faisait, action physique ou morale, il n'importe. Ils disaient: se dormir, se dîner, se mourir, se pâmer etc. Voir Génin Variat. p. 443 etc. Malherbe avait déjà supprimé le pronom devant de parailles verbes*). Corneille et Molière ont suivi son exemple. Ils disent toujours pâmer pour se pâmer.

Mais voyez qu' elle pâme etc. (Cid, IV, 5.)
Sire, on pâme de joie, ainsi qui de tristesse, (IV, 5.)

Mais pâmer pour se pâmer n'a pas fait fortune.

Il y a plusieurs verbes qui sont très-communs dans Corneille, mais qui ne se rencontrent guère dans Racine, les uns étant déjà hors d'usage, les autres étant trop familiers ou trop impropres. Les plus remarquables en sont les suivants:

Choir pour tomber, ne se dit plus;

Vous laissez choir ce généreux courage. (Cid, II, 5.)
Et ma tête en tombant ferait choir sa couronne. (Cid, II, 1.)
L'abandonnerez-vous à l'infâme couteau
Qui fait choir les méchants sous la main d'un bourreau? (Hor. V, 3.)

---

*) F. Diez, Gramm. d. Rom. Spr. III. Th. I. Abschn. VII. Cap. 1. 2.



Dévaler, qui etait encore en usage du temps de Corneille, était déjà trop bas du temps de Racine; aujourd'hui il n'est plus d'usage;

On ne montera point au rang dont je dévale. (Rodog. II, 2)

Ouir, qui a perdu la plupart de ses temps, et qui ne s'emploie plus qu'à l'infinitif, au participe passé, et aux temps composés, se trouve chez Corneille dans presque tous les temps;

Le sang crîra vengeance, et je ne l'orrai pas. (Cid, III, 3.)
Quand je vous ois parler de guerre et de concerts etc.
(Ment. I, 6.)
Oyez, dit-il, ensuite, oyez, peuple, oyez tous etc. (Poly. III, 2)

Passer q. pour=regarder q. comme:

Nous ne sommes qu'un sang, et ce sang dans mon coeur
A peine à le passer pour calomniateur. (Nicom. III, 8.)

Se seoir pour s'asseoir était déjà un archaïsme du temps de Racine, qui ne l'a jamais employé; mais il s'emploie en poésie parfois encore aujourd'hui;

Sieds-toi, je n'ai pas dit encor ce que je veux. (Cinna, V, 1.)
Le trône où je me sieds, m'abaisse en m'élevant. (Pomp. IV, 3.)

Songer qch. est du style burlesque; chez Racine il est toujours synonyme de penser.

Pauline, sans raison, dans la douleur plongée,
Craint et croit déjà voir la mort qu' elle a songée. (Poly. I, 1.)
Jaurais fini cent fois ma triste destinée,
Si je n'eusse songé, jusques à mon retour,
Que mon éloignement vous prouvait mon amour. (Théb. II, 1.)

Tempêter pour être enragé, faire rage, est trop familier;

C'est en vain qu'il tempête, et feint d'être en fureur. (Poly. V, 1.)

Quelques barbarismes, produits par l'emploi du verbe faire.

1. Faisons avec gloire un départ éclatant. (Rodog. II, 1.)
2. Comme il (le retour) est fait sans ordre, il passera pour crime.
(Nic. I, 1.)
3. Elle oppose ses pleurs au dessein que je fais. (Poly I, 1.)
J'avais fait ce dessein avant que de l'aimer. (Cinna, V, 2.)



4. C'est de voir que Pompée a pris le nom de grand
Pour faire encore au vôtre entière déférence. (Sertor. I, 2)
5. Et vous offenseriez l'estime qu'il en fait. (Nicom. II, 3.)
Vous méprisez trop Rome, et vous devriez faire
Plus d'estime d'un roi qui vous tient lieu d'un père. (Nicom. III, 1.)
6. Je sais qu'un parricide est digne d'un tel père;
Mais faut-il qu'un tel fils soit en péril d'en faire? (Hér. II, 2.)
7. Je ne lui ferais ce mauvais entretien. (Ment. I, 1.)
8. Il n'a point pris le ciel, ni le sort à partie,
Point querellé le bras qui fait ces lâches coups. (Hér. III, 3.)

On dit dans le style familier: faire un coup, mais jamais faire des coups.

9. Tu fis pour ton malheur ma rencontre en Phocide.
(Oed. IV, 4.)
10. Je me fais marié pour toute autre que vous; (Ment. III, 5.)
pour: je feins d'être marié. Racine dit:
Tu te feins criminel, pour te justifier; (Phèdre.)
ce qui ne se dirait plus aujourd'hui.

Dans Corneille, il y a des verbes qui prennent après eux l'infinitif non précédé d'une préposition, quoiqu'elle fût de rigueur déjà de son temps. Il a imité ses devanciers qui se permettaient cette licence, surtout après les verbes: commander, commencer, convenir, craindre, entreprendre, s'efforcer, jurer, permettre, suppléer*). Au seizième siècle cette ellipse était encore d'un usage général.

J'aurais cru qu' Aristie ici réfugiée
Par un reste d'amour l'attirât en ces lieux
Sous une autre couleur lui faire ses adieux. [Sert. I, 2.]
Attends de ma bonté qu'il me plaise tout dire.

VI. Adverbes.

Plusieurs adverbes qui étaient d'un usage fréquent avant Corneille, tombaient déjà en désuétude de son temps. Ceux dont Corneille lui-même aime encore à se servir sont les suivants:

---

*) Quicherat: Traité de versific. franç. Nro. 23.

65-2

Lors pour alors. Corneille emploie l'un ou l'autre selon le besoin du vers; Racine use toujours de alors;

Combien nos plaisirs parurent lors extrêmes! [Hor. I, 2.]
Je ne parle que d'hier, tu n'as point lors de père. [Ment II, 3.]
Je vous conterai lors tout ce que j'aurais fait. [Ment. IV, 6.]

En prose même, Corneille en fait usage: „Outre que, dans la conjoncture où étaient lors les affaires du Cid, il ne fallait pas être grand devin pour prévoir ce que nous en avons vu arriver“. (Avertissem. s. l. Cid.).

On se querellait beaucoup sur l'emploi de lors pour alors du temps de Corneille. Les uns le condamnaient, les autres l'approuvaient. Vaugelas et Chapelain s'étaient déclarés contre cette substitution; Ménage, le célèbre adversaire de l'oracle de l'Académie, trouve lors presque aussi bon que alors*).

Derechef pour de nouveau, une autre fois; mais aucun de ces derniers ne correspond tout-à-fait à derechef;

Sabine y peut mettre ordre, ou derechef j'atteste
Le souvenir pouvoir de la troupe céleste. [Hor. IV, 1.]

Tôt pour bientôt ne se rencontre jamais dans Racine; il se trouve très-souvent dans Corneille. Nous en usons encore au comparatif et joint à un autre mot.

Que sais-tu peu durer, et tôt t'évanouier! [Hor. III, 1.]
Sachez donc que Tryphon, après quatre batailles,
Ayant su nous réduire à ces seules murailles,
En forma tôt le siége; . . . [Rodog. I, 1]

Ne, qui suffisait dans le vieux français pour nier une phrase, reçut bientôt un complément dans pas, qui fortifiait d'abord la négation. Mais l'usage de fortifier ainsi la phrase fut court, et pas ne tarda pas à perdre son acception originale, de sorte qu'il ne pût plus être séparé de la négative ne. Toutefois, dans l'interrogation, on se permettait la suppression de ne, et pas remplaçait ne-pas. Suivant

---

*) Vaugelas: Remarques etc. t. I. p 224 etc. Note de Th. Corn.



M. Diez*), le plus souvent on rencontre cette suppression de ne dans Montaigne. Les classiques usent aussi de cette licence; mais ce n'est que dans le style familier, qu'ils se la permettent;

Dois-je pas à mon père avant qu' à ma maîtresse? [Cid, 1, 7.]
Elle recevra point un accueil moins farouche. [Ment. lll. 6.]

C'est le seul exemple dans Cosneille où la suppression de ne se trouve dans une proposition qui n'est pas interrogative, et voyant qu'on ne suivait pas son exemple, il a changé ce vers en celui-ci:

Elle pourra trouver un accueil moins farouche.

De même Racine a supprimé la negative ne dans des phrases interrogatives;

Sais-je pas que Taxile est une âme incertaine? [Alex. 1, 3.]
..... Suis-je pas fils de maître? [Plaid. 1, 5.]
..... Hé bien! l'ai-je pas dit? [Plaid. 1, 5.]

Dans cette dernière expression Corneille supprime aussi pas:

..... L'ai-je dit? [Ment. lll, 5.]
Esther! que craignez-vous? suis-je pas votre frère? [Esth. ll, 7.]

La suppression de ne fait ici un très-bel effet, parce que Assuérus, voyant que son épouse, qu'il aimait si tendrement, est tombée évanouie, doit parler en frère dans le style le plus familier, afin de ranimer au plus vite les esprits d'Esther.

Les yeux peuvent-ils pas aisément se méprendre? [Mithr. 1, 1.]

Ni doit aussi être précédé ou suivi de la négative ne. Corneille se dispense parfois de ne dans ce cas;

Elle n'ôte pas à un ni donne d'espérance. [Cid, 1, 1.]
Non, j'ai peint votre coeur dans une indifférence
Qui n'enfle d'aucun d'eux ni détruit l'espérance. [Cid, 1, 2. [1.]

Quoiqu'il soit de rigueur, dans la phrase subordonnée, de mettre ne après les verbes et les mots qui expriment la crainte, à moins que la principale ne soit elle-même négative, Corneille l'omet plusieurs fois;

*) Gramm. d. Rom. Spr. lll. Th. lll. Abschn. ll. c. 1.



Seigneur, je crains pour vous qu' un Romain vous écoute.
[Nic. I, 2.]
Mais je crains qu' elle échappe . . . [Nicom. I, 2.]
Avec juste raison je crains qu' entre nous deux
L'égalité rompue en rompe les deux noeuds,
Et que ce jour fatal à l'heur de notre vie
Jette sur l'un de nous trop de honte et d'envie. [Rodog. I, 3.]

On ne doit jamais joindre pas ou point à ni-ni. Corneille l'a fait à plusieurs reprises;

Madame, mon amour n'emploîra point pour moi
Ni la loi du combat, ni le vouloir du roi. [Cid, V, 7.]
Vous ne connaissez point ni l'amour ni ses traits. [Hor. III, 4.]
Je vous avais prié de l'attaquer de même,
Et de ne mêler point, surtout dans vos desseins
Ni le secours du roi, ni celui des Romains. [Nicom. III, 6.]

L'emploi de point avec ne-que, qui était déjà un solécisme du temps de Racine, était permis du temps de Corneille, et donnait plus de force à l'idée restrictive;

(Ils) ne l'auront point vue obéir qu' à son prince. . .; (Hor. III, 4.)
Ne me revoyez point qu' avec le diadème. (Rodog. IV, 1.)
L'offense une fois faite à ceux de notre rang
Ne se répare point que par des flots de sang. (Nicom. IV, 2.)

Non plus qui se dit toujours pour pas aussi, aussi pas, a été employé par Corneille pour pas plus;

. . . . . L'amour de sa femme
Ne peut non plus sur lui que le mien sur son âme. (Hor. II, 5.)

VII. Prépositions.

Avecque, une des anciennes formes pour le moderne avec a été très-souvent employé par Corneille, quoique cette forme eût déjà vieilli de son temps;

Après ne me réponds qu' avecque cette épée. (Cid, III, 4.)
Faites voir des défauts qui puissent à leur tour
Affaiblir ma douleur avecque mon amour. (Poly. II, 2.)
Vous cherchez Ptolemée avecque trop de ruses. (Pomp. III, 2.)

où les comédiens disent maintenant:

. . . . . avec de faibles ruses.

Je n'ai trouvé qu'un seul exemple où Racine a employé cette forme;

. . . ne pourrais-je au moins, en de si grands malheurs
M'entretenir moi seule avecque mes douleurs? (Alex. IV, 1.)

A cause du son rude que produisait le que dans aveque, Corneille a changé plusieurs vers dans lesquels avecque se trouvait dans la 1re édition de ses oeuvers.

On lisait d'abord Hor. II, 5:

N'attaquez plus ma gloire avecque vos douleurs;

maintenant on lit:

N'attaquez plus ma gloire avec tant de douleurs.

Il a de même changé ce vers de Cinna (I, 1):

Vous régnez sur mon âme avecque trop d'empire; en:
Vous prenez sur mon âme un trop puissant empire.

L'emploi des adverbes: dedans, dehors, dessus, dessous: comme prépositions, était jusqu'à Racine et Boileau si constant et si commun, qu'on ne doit pas reprocher à Corneille, comme l'a fait Voltaire, d'avoir suivi un usage si général.

Au contraire pour tous dedans l'indifférence
Elle n'ôte pas à un ni donne l'espérance. (Cid, I, 1.)
Si dessous sa valeur ce grand guerier s'abat etc. (Cid, II, 5.)
Il ne les règle point dessus nos sentiments. (Hor. III, 3.)

Une seule fois, Corneille a changé dedans en dans, Cinna II, 1:

Dans le champ du public largement ils moissonnent;

il y avait auparavant:

Dedans le champ d'autrui l'argement ils moissonnent.

L'assertion de M. Quicherat*), que Racine ne fait jamais cette confusion, n'est pas tout-à-fait exacte; car nous rencontrons dessus et dessous employés comme prépositions;

Jamais dessus le trône on ne vit plus d'un maître. (Théb. IV, 3.)
Dessous un même joug (ils) rangent tous les hommes.
(Alex. II, 2.)

Mais ces deux pièces ne sont pas de chefs-d'oeuvre. Malherbe, comme nous l'apprenons de Ménage, avait déj

*) Traité de versificat. franç. Nro. 23.



blâmé Racan d'avoir écrit: *dessus mes volontés* au lieu de *sur mes volontés*.

Quant aux prépositions à et *de*, le choix en est, comme l'a déjà remarqué l'abbé Desfontaines*), presque indifférent en poésie. Il me semble que Racine se permet plus souvent de les confondre que Corneille; mais c'est toujours pour éviter l'hiatus, que Racine fait cette confusion, tandis que Corneille aime à se servir de à au lieu de *de*. Je ne citerai qu'un seul exemple de chaque poète

Essayez sur ce point à le faire parler. (Hor. I, 1.)
Relevez, relevez les superbes portiques
Du temple où notre Dieu se *plait d'être* adoré. (Esth. V, 6.)

A se trouve très-souvent au lieu de *pour* dans Corneille;

Il *attend* l'ordre d'un père à choisir un époux. (Cid, I, 2 (1).
Mais Dieu, dont on ne doit jamais se défier
Me *donne* votre exemple à me fortifier. (Poly. II, 6.)

Racine ne remplace *pour* par à que dans l'expression: *un prétexte à*:

Pour trouver un *prétexte* à vous plaindre de lui etc. (Brit. I, 2.)
Il n'attend qu'un *prétexte* à l'éloigner de lui. (Androm. II, 3.)

A au lieu de *par*:

Si tu sais ton métier, dis mois quelle espérance
Doit *obtenir* mon maître à la persévérance. (Ment. IV, 7.)
Oet organe des dieux put se laisser *gagner*
A ceux que ma naissance éloignait de régner. (Oed. III, 5.)
(Il laissait) doucement *corrompre* sa fierté
A l'espoir renaissant de ma perplexité. (Oed. IV, 1.)

Nous ne rencontrens qu'une seule fois ce remplacement de *par* par à dans Racine;

Je me laissai *conduire* à cet aimable guide. (Iphig. II, 1.

A pour *envers*:

Non, je te connais mieux, tu veux que je te prie,
Et qu' ainsi mon pouvoir *t'excuse* à ta patrie. (Hor. II, 5.)

---

*) Racine vengé, III, p. 246.



Cela ne se trouve jamais dans Racine; Voltaire dit de ce tour qu'il n'est pas français.

A pour sur:

Quels efforts à moi-même il a fallu me faire! (Poly. V, 3.)

A au lieu de en:

Les Parthes à la foule aux Syriens mêlés etc. (Rodog. V, 2.)

En au lieu de à:

(Elle) vous élève en un rang qui n'était dû qu' à moi. (Cid, III, 4.)
L'hymen qui nous attache en un autre famille etc. (Hor. III, 4.)

Racine confond très-souvent à et dans.:

Je rentre au trouble affreux dont à peine je sors. (Iph. V, 4.)
Pour ne plus s'arrêter que dans l'indifférence. etc. (Andr. I, 4.)
Et quand vous le voudrez, vos bontés, à leur tour,
Dans les coeurs les plus durs inspireront l'amour. (Alex. III, 6.)

et deux vers plus haut il a dit correctement:

Vous inspirez la crainte aux plus fermes courages.

Inspirer dans est un latinisme „inspirare in". Bossuet et Voltaire ont imité Racine; „La sombre obscureté de l'église inspire une sainte horreur dans l'âme." (Bossuet.)

Et dans les coeurs chrétiens inspirant ses fureurs etc.
(Henr. ch. V.)
Je ne vois dans son sort que moi qui s'intéresse. (Brit. II, 3.)

S'intéresser dans ne se dit plus que dans un sens commercial: s'intéresser dans une entreprise, ce qui veut dire: y mettre ses fonds.

Mais ma force est au Dieu dont l'intérêt me guide. (Athal. IV, 3.)

De au lieu de à, s'emploie le plus souvent dans l'expression prêt de pour prêt à. Corneille et Racine se servent des deux constructions au besoin du vers: L'usage du XIX. s. s'est prononcé pour prêt à. Les exemples en sont si nombreux qu'il n'est pas nécessaire d'en citer.

De pour par a été souvent employé par Corneille;

Je ne m'étonne plus de cette violence
Dont il contraint Auguste à garder sa puissance. (Cinna, III, 1.)

Quand il s'agit du moyen par lequel la contrainte s'exerce, il est de rigueur d'employer par et non pas de;

Et vous devez aux dieux compte de tout le sang

658

Dont vous l'avez vengé pour monter à son rang. (Cinna II, 1.)

Venger de a le même sens que venger sur; mais Corneille veut indiquer le moyen par lequel Auguste l'a vengé.

Racine dit de même:

Les dieux sont trop payés du sang de Ménécée. (Théb. III, 3.)

D'après La Harpe, cela signifie: „Les dieux ont reçu le prix du sang de Ménécée et au-delà, et ce n'est pas ce que veut dire l'auteur."

Au moins consolez-moi de quelque heure de paix. (Théb. I, 3.)

Dans les constructions passives, le de pour par est familier à Corneille et à Racine:

Près d'être enfermé d'eux, sa fuite l'a sauvé. (Hor. III, 6.)
Quoi! toujours enchaîné de ma gloire passée etc. (Brit. IV, 3.)
Non, Madame, vaincu du pouvoir de vos charmes etc. (Alex. II, 1.)
..... déjà votre amour des obstacles vaincu etc. (Baj. IV, 6.)

Malherbe a dit de même: „Je suis vaincu du temps."

On pourrait citer nombre de phrases où Racine se sert de la préposition de au lieu de avec, par, sur etc., et en lisant ces phrases, on ne peut nier que ce tour ne donne plus de grâce et plus de vivacité à son style. Il en est de même de Boileau. Nous voyons que Racine aime la préposition de autant que Corneille la préposition à.

L'emploi de l'adverbe auparavant comme préposition, se trouve plusieurs fois dans Corneille, jamais dans Racine;

Je l'estimais jadis, et je l'aime et l'estime,
Plus que je ne faisais auparavant son crime.

Même en prose, il s'en sert: „Ceux qui en avaient été maîtres auparavant lui etc." (Ex. du Cid.)

Avant et devant sont de ces prépositions qui sont très-souvent confondues l'une avec l'autre par les anciens écrivains. Aujourd'hui on emploie avant pour désigner le temps, et devant pour indiquer le lieu;

... Le mort et le vivant
Se trouvent à la fin amis comme devant.



Racine ne se sert de devant pour avant que joint à que: devant que pour avant que, conjonction qui est très-familière aux écrivains du temps de Racine et de Boileau. Quand la préposition avant précède l'infinitif, nous la joignons au simple de. Corneille et Racine se servent presque toujours de avant que de et avant que. Le dernier est tout-à-fait banni de la sangue française, et déjà Vaugelas*) ne le voulait plus admettre devant l'infinitif. Avant que de se lit encore parfois aujourd'hui.

Devers pour vers a vieilli;

Mais quel mauvais démon devers nous le conduit? (Hér. III, 1.)
O ciel, quel bon démon devers moi vous envoie? (Héracl. V, 2.)

Parmi, qui ne s'emploie plus que devant un collectif et un pluriel indéterminé, a été employé par Corneille devant un singulier;

Parmi ce grand amour que j'avais pour Sévère,
J'attendais un époux de la main de mon père. (Poly 1, 3.)

Voltaire, qui apelle parmi ce grand amour un solécisme, n'a-t-il pas tort? Parmi, correspondant au vieux français en mi**), avait encore alors son sens éthymologique au milieu de, et s'employait toujours au lieu de cette expression — on ne peut le nier — languissante en poésie. Nous trouvons plutôt une beauté dans ce vers qu'un solécisme. Pauline ne veut-elle dire?: „Mon amour qui avait déjà fait de grands progrès, qui n'était pas encore au comble, mais qui était au milieu de son cours.“ Eût-il été au commencement, il aurait été aisé de l'étouffer, eût-il été au comble, il aurait été tout-à-fait impossible de l'éteindre. Elle ne fait pas trop d'adresser des reproches à son père, tandis qu'elle nous fait sentir qu'elle a beaucoup souffert en lui obéissant. Peut-on mieux exprimer ses sentiments?

Racine emploie de même parmi devant un singulier.

---

*) Remarques, II, 19.

**) Fr. Diez., Gramm. d. Rom. Spr. II, Th. V, Abschn. II.

Après s'être abandonné quelques moments au bonheur de revoir son amante Junie, Britannicus s'écrie en voyant qu'elle reste immobile:

Mais parmi ce plaisir quel chagrin me dévore! (Brit. II, 6.)

Ce parmi, n'est-il pas plus exact et plus énergique en ce moment que tout autre tour? On doit regretter que tant de mots, tant d'expressions dont le vieux français fait un si heureux usage, soient tombés en désuétude.

On a blâmé Racine d'avoir employé sur dans l'expression „souverain sur" au lieu de de:

Sur lui, sur tout son peuple, il vous rend souverain.
(Andr. IV, 1.)

Mais ne suivait-il pas un ancien usage? Corneille, en imitant Rotrou, qui use de la préposition sur dans ce tour, avait écrit:

Il nous rend souverains sur leurs grandeurs suprêmes.
(Cinna, III, 4.)

Boileau (Sat. IV.) et Molière (Femmes savantes, II, 9.) disent de même souverain sur; et j'ose prétendre que sur est à préférer à de, parce qu'il exprime mieux la supériorité. Mais je n'ose décider, si l'on peut excuser Racine d'avoir dit par analogie:

Il va sur tant d'éclats couronner Bérénice. (I, 4.)

Vers, qui indique le temps et le lieu, est très-souvent mis par Corneille pour envers, qui signifie à l'égard de;

(Ce) ne sont point des exploits qui laissent à ton roi
Le moyen ni l'espoir de s'acquitter vers toi. etc. (Cid, IV, 3.)
Et Cinna vous impute à crime capital
La libéralité vers le pays natal. (Cinna, II, 1.)
Et vers l'un ou vers l'autre il faut être perfide. (Cinna, III, 2.)

Racine ne se sert de vers pour envers que dans l'expression de s'acquitter vers;

Et m'acquitter vers vous de mes respects profonds etc.
(Baj. III, 2.)

VIII. Conjonctions.

Cependant que au lieu de pendant que, se



rencontre souvent dans Corneille, quoiqu'il fût déjà un archaïsme de son temps. Voir Vaugelas, Rem. I. 222. Cet emploi de *cependant que* était très-fréquent au quatorzième et quinzième siècles.

> Le flux les apporta, le reflux les remporte,
> *Cependant que* leurs rois, engagés parmi nous,
> Disputent vaillamment et vendent bien leur vie. (Cid, IV, 3.)

Racine n'emploie jamais *cependant que* pour *pendant que*.

Quand *comme* et *comment* sont conjonctions, et signifient *de quelle manière*, Corneille emploie le plus souvent *comme*. Il ne semble pas connaître la subtile distinction que l'on a faite de *comme* d'avec *comment*, qui consiste en ce que *comment* désigne la *manière*, et *comme l'excès*. Les exemples en sont trop nombreux pour qu'il soit nécessaire d'en citer.

Comme se rencontre à plusieurs reprises dans Corneille en qualité d'adverbe d'interrogation au lieu de *comment*;

> Albin! *comme* est-il mort? (Poly. III, 5.)
> *Comme* a-t-elle reçu les offres de ma flamme? (Pomp. III, 3.)

Comme se trouve presque partout après *autant*, dans le cas où la langue veut strictement *que*;

> Il vaut communément *autant comme* il se prise. (Ment. I, 1.)
> Qu'il fasse *autant* pour soi *comme* je fais pour lui. (Poly. III, 3.)
> D'une flamme pieuse *autant comme* chétive. (Pomp. V, 3.)

Marot, Ronsard, et Malherbe se sont servis presque toujours de *tandis* pour *tandis que*, licence qui n'était déjà plus permise du temps de Corneille*). Néamoins Corneille nous fournit plusieurs exemples de *tandis* sans *que*;

> *Tandis* tu veux donc vivre en d'éternelles supplices.
> C'est où le roi le mène, et *tandis* il m'envoie etc. (Hor. IV, 2)

Ce *tandis* n'est plus permis que dans le style naïf, que l'on appelle marotique, — *Tandis la perdrix vire.* —

---

*) Vaugelas, Rem. I. 62.



662

Et; dans les phrases comme celle-ci: „plus j'y pense, plus je le comprends", les anciens écrivains, et surtout Corneille, unissent les deux propositions par la conjonction et;

Plus j'apprends son mérite, et plus mon feu s'augmente.
(Cid, IV, 2.)

Moins il s'en connaît digne, et plus s'en tient heureux. (Ment. I, 2)

Plus ils blessent l'oreille, et plus ils semblent rares. (Ment. I, 6.)

Racine ne se sert de cet et qu'une seule fois;

Croyez-moi; plus j'y pense, et moins je puis douter etc. (Att. I, 1.)

C'est toujours pour que la césure soit au milieu du vers, que cet et est intercalé.

A moins que avec l'infinitif, est une vieille forme pour à moins de, qui est analogue à avant que avec l'infinitif au lieu de avant de.

Je ne t'écoute point à moins que m'épouser,
A moins qu'en attendant le jour du mariage
M'en donner ta parole et deux baisers en gage. (Ment. II, 3.)

Cette forme ne n'est plus en usage, même en poésie.

Comme nous avons vu ci-dessus, Corneille et ses contemporains employaient souvent lors pour alors; mais où nous ne nous servons que du simple lors, ils faisaient usage de alors; c'est surtout à la conjonction lorsque, qu'il substituent très-souvent alors que;

Mais peut-on en verser, alors qu'on venge un père? (Cid, I, 1.)
La nuit était fort noire, alors que tu le vis. (Ment. II, 3.)
Va, ris de ma douleur, alors que je te perds. (Ment. II, 3.)

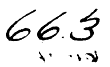
Racine n'a jamais employé ce tour; l'Académie l'admet dans la poésie et dans le style élevé; elle dit: „Alors que la trompette guerrière se fait entendre, tout s'ébranle."

Quelque que pour quoique est hors d'usage;

Quelque écolier qu' il soit, je dirais qu' aujourd'hui
Peu de nos gens de cour sont mieux taillés que lui. (Ment. II, 1.)

Encore que pour quoique, se rencontre très-souvent dans Corneille; cette forme n'est plus guère usitée;

Va-t-en, ne montre plus à ma douleur extrême
Ce qu'il faut que je perde, encore que je l'aime. (Cid, III, 4.)
Encore qu' à mon devoir je coure sans terreur



Mon cœur s'en effarouche . . . (Hor. II, 3.)
Et ce souhait impie, encore qu' impuissant,
Est un monstre qu'il faut étouffer en naissant. (Hor. IV, 6.)

Savoir étant conjonction, s'emploie d'ordinaire dans le sens de c'est-à-dire; Corneille lui donne une signification que l'on ne trouve plus; c'est à condition que;

Il me faudrait en main avoir un autre amant,
Savoir qu' il me fût propre etc. (Ment. II, 2.)

Pour que pour tout que, quelque que, a entièrement vieilli. Corneille s'en sert assez souvent;

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes. (Cid, I, 3.)
Pour grand qu'en soit le prix, le péril en rabat. (Pomp. V, 1.)

Tout pour quoique, ne peut se dire comme conjonction que joint avec que:

Ah! souffrez que tout mort je vive encore en vous. (Cinna, I, 4.)
Qui, tout victorieux, il m'écrit de Pharsale etc. (Pomp. II, 1.)

Je suis bien loin d'avoir épuisé toutes les remarques que l'on peut faire sur le style des deux héros de la littérature française; je m'arrêterai cependant, et je me contenterai d'avoir énuméré les principales différences grammaticales et lexicologiques qui les séparent. Je n'ai pas parlé des différences secondaires, parce qu'elles sont tellement peu importantes qu'on les rencontre dans les auteurs mêmes dont la langue se ressemble le plus. L'on ne doit pas trop blâmer l'un d'avoir parfois manqué de pureté, ni trop louer l'autre d'avoir écrit si correctement, qu'il passe encore aujourd'hui pour le modèle des écrivains français. Sans Corneille, Racine n'aurait jamais atteint le haut degré de perfection qui le distingue de tous les écrivains de sa patrie. Corneille a, pour ainsi dire, déblayé le terrain qui était encore plein de ronces et de broussailles, de sorte que Racine a pu aisément planter ces fleurs dont l'odeur charme et réjouit tout le monde. Les imperfections de Corneille ne dérobent rien à sa gloire, qui brillera toujours d'une

éclat que Racine n'a pas obscurci, et que personne n'obscurcira jamais.

J'espère trouver à l'avenir l'occasion d'entrer dans de plus amples détails sur un sujet si intéressant; pour cette fois, je demande pardon d'avoir osé entreprendre un travail qui demande d'autres mains que les miennes; mais je pense qu'à force de forger on devient forgeron.

663

VITA.

Natus sum Joannes Petrus Hubertus Aretz Birgden in vico, prope Aquisgranum sito, die mens. Oct. 31., a. h. s. XLIV., patre Joanne Petro, matre Caecilia Gertrude, e gente Krichel, quos praematura morte iam puero mihi ereptos esse magnopere doleo. Fidei addictus sum catholicae. Literarum primordiis imbutus Gymnasiam adii, quod Monasterii Eifliae tum G. Bogen directore florebat. Auctumno anni LXIV. maturitatis testimonio instructus Bonnam me contuli, studiis philosophicis et theologicis operam navaturus. Ibi quum bis sex menses versatus essem, ut inter studia officiis militaribus satisfacere possem, Monasterium Guestphalorum petii. A. LXVI. bello Germanico exorto, studia deserui et signa secutus sum. Quum hostes ab armis discessissent, Monasterium reversus, valetudine debilitata, studiis toto animo navare non potui. Auctumno anni LXVII. Bonnam redii. Inde sequenti anno, ut linguam Francogallicam penitus discerem, Lovanum (in terra Belgarum) migravi. Hac urbe vere a. LXIX. relicta in provinciam Hasso-Nassoviam me contuli et Hofgeismar in urbis schola publica magistri munere functus sum usque ad id tempus quo bellum illud exortum est inter Germanos et Francogallos, quod ad militiam me revocavit.

Scholis interfui virorum illustrissimorum: Delius, Dieringer, Hilgers, Knoodt, Neuhaeuser, Schaefer, Simrock, Usener, Bonnensium, Deicks, Heiss, Karsch, Parmet, Stoeckl, Winiewsky, Monasteriensium, quibus omnibus optime de me meritis gratias habeo quam maximas, semperque habebo.

666

SENTENTIAE CONTROVERSAE.

I. Corn. Cinna, II, 1,:
„Il passe pour tyran quiçonque s'y fait maître;"
legendum esse censeo:
„Ils passent pour tyran quiconque s'y fait maître."

II. Rac., Théb., I, 3,:
„I. Accordez cette grâce aux larmes d'une mère."
„E. Si le peuple y consent, je lui cède ma place;"
restituendum est:
„I. Accordez quelque trève à ma douleur extrême."
„E. Si le peuple le veut, je lui cède ma place."

III. Voltario in rebus criticis confidendum non est.

IV. Emendationes quas fecit Bentleius in Paradiso amisso Miltoniano fere omnes reiiciendae sunt.

V. Ekkehardus, scriptor chronici, antequam abbas monasterii Uraugiensis factus est, monachus fuit monasterii Bambergensis (Montis Monachorum).

VI. Ren. Cartesius in argumentando petitione quae dicitur principii saepius usus est.

